



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU TARN

**DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES
ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
Bureau des collectivités territoriales**

Affaire suivie par : Marie-José SUMINSKI

Tél : 05 63 45 62 52

Fax : 05 63 45 62 69

Courriel : marie-jose.suminski@tarn.gouv.fr

Albi le

4 AVR. 2017

Le préfet

à

Monsieur le président du conseil
départemental

Mesdames et Messieurs les maires

Messieurs les présidents des établissements
publics de coopération intercommunale à
fiscalité propre

En communication à :

Monsieur le sous-préfet de Castres

Monsieur le président de l'association des
maires et des élus locaux du Tarn

Objet : Mise en ligne d'informations relatives aux dotations de l'Etat – année 2017

Afin de faciliter l'élaboration et l'adoption des budgets des collectivités territoriales, la direction générale des collectivités locales (DGCL) met en ligne le montant de diverses dotations de l'Etat pour l'année 2017.

Je vous précise que l'engagement juridique de l'Etat et le versement effectif des dotations sont toutefois subordonnés à la notification des sommes attribuées et à la prise des arrêtés préfectoraux de versement, qui seuls font foi.

Certaines informations sont dès à présent consultables sur le portail de l'Etat au service des collectivités à l'adresse suivante :

<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/>

- rubrique dotations

Mes services sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le préfet et par délégation,

Le chef de bureau,

Stéphanie DONNAINT